

# Avant-propos

Ce dossier vise à établir un diagnostic pour nourrir les débats de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans. Il met en évidence un territoire doté d'atouts mais qui devra faire face à des défis dans les années à venir, notamment en matière d'économie et d'évolution de la population mais aussi sur les sujets d'aménagement et d'équilibre du territoire, pour s'inscrire dans les transitions énergétiques, démographiques et climatiques.

Les SCoT apportent un cadre de référence pour établir une stratégie territoriale, avec une visée au long cours. Articulés aux Plans Climat Air Énergie, l'objectif de tels schémas est d'atteindre un équilibre entre l'organisation de l'espace, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, le développement économique, l'aménagement commercial, l'énergie, la protection de l'environnement, de la biodiversité. Les SCoT sont ainsi des documents d'urbanisme pivots entre la planification régionale et locale.

Les évolutions institutionnelles liées notamment à la réforme territoriale ont conduit le Pays du Mans à réviser le schéma approuvé en 2014 et à engager l'élaboration d'un nouveau SCoT. Le périmètre a été étendu à la communauté de communes du Gesnois Bilurien en avril 2018, puis à celle de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé le 30 novembre 2021. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le territoire du SCoT du Pays du Mans couvre dorénavant au sein de ses 92 communes et 6 intercommunalités des problématiques diverses dans une complémentarité ville-campagne.

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat Mixte du Pays du Mans et la Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Elle vise à décrire les caractéristiques sociodémographiques et économiques du territoire, et met en avant les enjeux pour les 20 années à venir. Dix thématiques sont développées, elles traitent des questions démographiques et économiques, des conditions de vie et de l'organisation du territoire.

Dans l'établissement concerté de ce diagnostic territorial, le Syndicat mixte du Pays du Mans et la Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire espèrent apporter auprès des acteurs publics des clefs de lecture, propices pour questionner le devenir des espaces et tracer les lignes directrices d'un futur projet d'aménagement stratégique pour le Pays du Mans.

Le Président  
du Syndicat Mixte du Pays du Mans

Stéphane LE FOLL

Le Directeur régional de l'Insee  
des Pays de la Loire

Arnaud DEGORRE